



Le gouvernement se mobilise contre le phénomène des rixes de jeunes

Paris, 1 mars 2021 (AFP) -

Les ministres de l'Intérieur, de la Justice et de l'Education se sont réunis lundi pour décréter la mobilisation générale du gouvernement contre le phénomène des rixes entre jeunes, qui ont endeuillé la région parisienne la semaine dernière.

"On pense tous à cet instant au sang de ces enfants tués pour rien au fond", a déclaré le garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti à l'issue d'une visioconférence avec ses deux collègues, les préfets, procureurs et recteurs d'Ile-de-France.

Ce rendez-vous avait été fixé par le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin après la mort d'une collégienne et d'un collégien, de 14 ans, poignardés au cours de rixes différentes, dans l'Essonne les 22 et 23 février.

Un plan de lutte contre les bandes rénové doit être adopté d'ici le 1er mai, ont annoncé les ministères de la Justice et de l'Intérieur dans un communiqué.

Ce plan prévoit notamment de recourir à des groupes locaux de traitement de la délinquance, sur le modèle de celui mis en place à Paris qui associe police, mairie et services éducatifs sous l'égide du parquet. Leur but sera notamment de surveiller les réseaux sociaux via lesquels les jeunes peuvent se donner rendez-vous pour en découdre.

La sécurité aux abords des écoles, le suivi de l'absentéisme scolaire et la médiation de quartiers doivent également être renforcés.

- "Interdiction de paraître" -

"On doit être complémentaires dans nos actions" a déclaré le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, lors d'un déplacement en Haute-Saône.

Pour éviter de nouveaux drames, il faut une généralisation "des bonnes pratiques", a plaidé M. Dupond-Moretti, évoquant une "meilleure collaboration entre les différents parquets généraux" et un recours décuplé aux "interdictions de paraître". "Il faut développer" ces alternatives aux poursuites qui sont actuellement en expérimentation à Bobigny, Montpellier et Senlis et qui permettent "d'extraire" des jeunes "de la bande".

Le Gardes des Sceaux a également mis en avant le nouveau Code de justice pénale des mineurs, qui entrera en vigueur le 30 septembre et vise à réduire les délais de jugement.

"On va passer de délais extrêmement longs où on voit des gamins de 16 ans qui sont jugés quand ils en ont 22" à "une justice qui peut être rendue très très vite", a-t-il assuré. "Si on laisse filer et qu'aucune réponse n'intervient, on a un risque de réitération".

Selon le ministère de l'Intérieur, 357 affrontements entre bandes ont été recensés en 2020 contre 288 en 2019, soit une hausse de près de 25%, et trois personnes ont été tuées et 218 blessées lors des affrontements de l'an dernier.

A l'échelle nationale, le ministère recense 74 bandes, dont 46 sur le ressort de la préfecture de police de Paris, qui comprend aussi la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine

- "Un jeune un mentor" -

En déplacement dans le même temps en Seine-Saint-Denis, où un autre jeune de 15 ans a été tué vendredi, M. Macron n'a pas abordé le sujet des violences, faisant la promotion du dispositif "un jeune un mentor" lors d'une visite à un centre de formation aux métiers industriels.

"Ce que je veux, c'est que chaque jeune qui en a besoin puisse avoir un mentor. Et aussi qu'on offre la possibilité à des cadres en entreprise, à des jeunes qui ont déjà une expérience, d'aider d'autres jeunes, de leur faire confiance, de les accompagner, de leur apporter leur propre exemple de vie", a déclaré le chef de l'Etat.

Le dispositif, qui prend place dans le cadre du plan "1 jeune 1 solution", lancé en juillet 2020, vise à soutenir les associations et les entreprises déjà impliquées dans le mentorat et à convaincre d'autres de s'y engager, pour un budget d'environ 30 millions d'euros pour 2021.



PAYS :France
SURFACE :110 %
PERIODICITE :Quotidien



► 1 mars 2021 - Edition Fil Gen

"L'objectif est d'avoir 100.000 jeunes qui pourront bénéficier du dispositif et nous doublerons ce chiffre l'année d'après", a glissé M. Macron à l'issue d'une heure et demie de visite sur le site de L'Industreet à Stains.

Le déplacement du chef de l'Etat est le troisième depuis le début de l'année consacré aux jeunes, touchés de plein fouet par la crise sanitaire.

En visite à l'université de Saclay, Emmanuel Macron avait notamment annoncé deux repas par jour à un euro pour tous les étudiants, et à Nantes, il avait entrouvert la voie d'accès à de prestigieuses écoles de l'administration, comme l'ENA, à des jeunes d'origine modeste.

burs-leb-ggy-jmt-nk/pa/swi

Afp le 01 mars 21 à 18 04.

